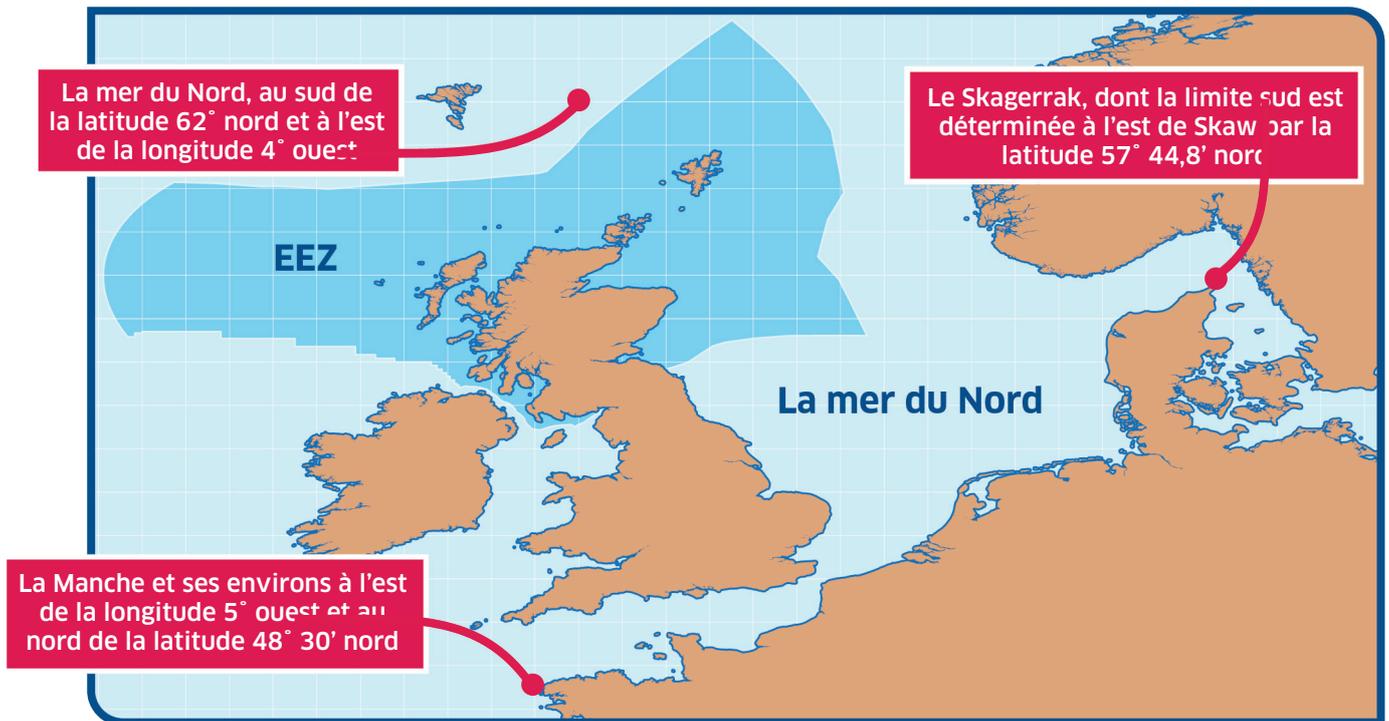


## Gardiens de la mer Conseils et informations sur les déchets marins à l'intention des navigateurs



### Aperçu

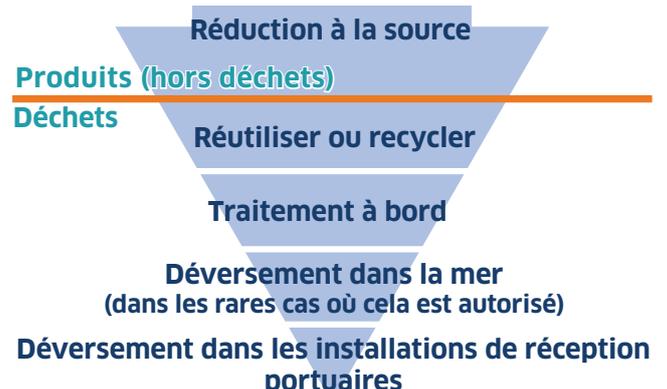
Cette brochure n'est pas une déclaration définitive du droit maritime et ne constitue pas un avis juridique. Elle vise à fournir des conseils et des informations générales sur les déchets marins, la gestion des ordures et le recyclage des déchets. Il appartient aux individus de rechercher leur propre conseil juridique indépendant sur la loi et d'élaborer des procédures relatives à la gestion des déchets.

### Contexte

Les déchets marins restent un problème à l'échelle mondiale qui menace les écosystèmes, et une partie de ces déchets provient des industries maritimes. Ils ont

également des coûts socio-économiques et peuvent constituer une menace pour la santé humaine. Nous sommes tous les gardiens de la mer et nous avons tous le devoir d'assurer sa durabilité et sa propreté aujourd'hui et à l'avenir.

### Processus de gestion des déchets



## Conditions de déversement

Le 1er mars 2018, la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL) a présenté de nouveaux conseils concernant les déchets marins.

Le tableau présente un aperçu simplifié des dispositions relatives au déversement des déchets de l'annexe V révisée de MARPOL, entrées en vigueur le 1er mars 2018. **CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ** : Des conditions supplémentaires peuvent s'appliquer.

Type de déchets <sup>1</sup>	Tous les navires à l'exception des plateformes	
	Régulation 4 En dehors des zones spéciales et des eaux arctiques (distances calculées depuis les terres les plus proches)	Régulation 6 Dans les zones spéciales et les eaux arctiques (Les distances sont calculées à partir des terres, des banquises ou des banquises côtières les plus proches)
Déchets alimentaires broyés ou moulus <sup>2</sup>	>3 mn, en route et aussi loin que possible	>12 mn, en route et aussi loin que possible
Déchets alimentaires non broyés ou moulus	>12 mn, en route et aussi loin que possible	Déversement autorisé
Agents et additifs de nettoyage <sup>3</sup> dans l'eau de lavage des terrasses et des surfaces extérieures	Déversement autorisé	Déversement autorisé
Tous les autres déchets, y compris les plastiques, les cordes synthétiques, le matériel de pêche, les sacs poubelles en plastique, les cendres d'incinération, les mâchefers, l'huile de cuisson, le fardage flottant, les matériaux de revêtement et d'emballage, le papier, les chiffons, le verre, le métal, les bouteilles, la vaisselle et déchets similaires	Déversement autorisé	Déversement autorisé

- 1 Lorsque les ordures sont mélangées à d'autres substances nocives dont le déversement est interdit ou dont les exigences de déversement sont différentes, les exigences les plus strictes s'appliquent.
- 2 Les déchets alimentaires broyés ou moulus doivent pouvoir passer à travers un tamis dont les mailles ne sont pas supérieures à 25 mm.
- 3 Ces substances ne doivent pas être néfastes pour l'environnement marin.



## Installations de réception des déchets

Le règlement britannique sur les installations portuaires de réception des déchets impose aux ports et aux navires des obligations légales en matière de gestion des déchets générés par les navires. Les exigences sont énoncées comme suit:

### Ports et terminaux

- Tous les ports et terminaux doivent fournir des installations portuaires de réception des déchets adéquates pour les déchets produits par les navires. Les ports et les terminaux disposeront d'un plan de gestion des déchets portuaires et ce plan sera mis à la disposition des utilisateurs du port. Le plan fournira des informations sur les installations de traitement des déchets, y compris l'emplacement des installations de réception des déchets, les types de déchets collectés, les coordonnées des prestataires de services et les procédures de livraison.
- Si les utilisateurs du port constatent que les installations portuaires ne sont pas fournies ou sont inadéquates, un formulaire de signalement peut être rempli; il figure à l'annexe D du MGN 563, amendement 1.

### Navires, bateaux de pêche et bateaux de plaisance

- Les navires sont tenus d'informer le port des déchets qu'ils doivent déverser, ils sont tenus de livrer leurs déchets et de payer une redevance obligatoire pour l'utilisation des installations portuaires de réception des déchets.
- Toutefois, les navires de pêche et les bateaux de plaisance conçus pour transporter moins de 12 passagers sont exemptés de l'obligation de notifier et de payer la redevance obligatoire. Ces navires doivent prendre des dispositions locales pour la collecte des déchets et payer la livraison des déchets produits par le navire sur une base commerciale.
- [Des conseils supplémentaires peuvent être trouvés ici](#)

## Zone spéciale de la mer du Nord

La zone de la mer du Nord est désignée comme une zone spéciale en ce qui concerne les déchets depuis 1991. Au sein de cette zone spéciale, des exigences de déversement plus strictes sont appliquées pour les déchets alimentaires non réduits (qui n'ont pas encore été broyés), les produits de nettoyage, les additifs et les produits d'origine animale non nocifs pour l'environnement marin. Toutefois, le déversement de tous les autres déchets reste interdit.

**Du plastique a été retrouvé dans l'estomac de presque toutes les espèces marines, y compris les poissons, les oiseaux, les baleines, les dauphins, les phoques et les tortues**



## La perte du matériel de pêche

La réglementation MARPOL exige que les navires de pêche enregistrent le déversement ou la perte de matériel de pêche dans un journal de suivi des déchets ou dans le journal de bord du navire et exige que les navires de pêche signalent toute perte ou déversement accidentel de matériel de pêche qui constituerait une menace importante pour le milieu marin ou la navigation. Les détails de ces pertes ou déversements doivent être envoyés à: [environment@mcga.gov.uk](mailto:environment@mcga.gov.uk)

## Le recyclage du matériel de pêche

Le gouvernement écossais s'engage à collaborer avec l'industrie de la pêche et les communautés littorales pour développer des propositions afin de s'attaquer aux problèmes des déchets de l'industrie marine. En février 2019, nous avons accueilli le symposium sur les déchets marins du British-Irish Council pour discuter avec d'autres administrations, des pêcheurs et des experts de la meilleure façon d'établir un système de recyclage du matériel de pêche usagé. Nous avons entamé des démarches afin de mieux comprendre la quantité de matériel de pêche qui arrive en fin de vie chaque année et nous utiliserons ces informations pour mettre en œuvre des options de collecte et de recyclage à l'avenir.

## Initiatives en matière de déchets 'Pescar basura'

'Pêche aux déchets' de KIMO est un exemple d'une initiative simple mais imaginative visant à réduire les déchets marins en impliquant l'un des acteurs clés, l'industrie de la pêche. Elle sensibilise le secteur de la

pêche, les communautés locales et les écoliers aux déchets marins.

Le projet fournit aux navires participant au programme des sacs à déchets, qui se remplissent en mer de déchets capturés passivement lors des activités de pêche habituelles. Les sacs de déchets opérationnels ou de cuisine sont déposés dans les ports participants sur le quai où ils sont ensuite déplacés par le personnel du port vers une benne ou un bac dédié afin d'être éliminés. Les déchets opérationnels ou de cuisine générés à bord et donc sous la responsabilité du navire, continuent de passer par les systèmes de gestion des déchets portuaires établis.

Vingt ports y participent actuellement et fournissent des installations de débarquement gratuites pour les déchets marins provenant des navires de pêche. Ils englobent l'ensemble du littoral écossais.



Image © [www.fishingforlitter.org.uk/](http://www.fishingforlitter.org.uk/)